

## COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 18/10/2017

Convoqué le 06/10/2017, le Conseil Syndical de PREVAL s'est réuni au siège du Syndicat, le mercredi 18 octobre 2017 à 18 h 00, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude DUSSOUILLEZ.

Date de la convocation : 06/10/2017		
Date d'affichage : 07/11/2017		
Nombre de membres :	Nombre de présents :	Nombre de pouvoirs :
33	23	1

➤ **Présents avec voix délibérative :**

❖ **Membres titulaires :**

**Communauté de Communes du Grand Pontarlier :**

M. Christian POURNY  
M. Jacques PRINCE  
M. Dominique JEANNIER  
M. Jean-Claude ESPERN

**Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :**

M. François CUCHEROUSSET  
M. Jean-Pierre PEUGEOT  
M. Gérard FAIVRE  
M. Didier CACHOD

**Communauté de Communes du Val de Morteau :**

M. André PICHOT  
M. Jean-Marie BINETRUY  
M. Jean-Noël CUENOT  
M. Gilbert BOLE  
M. Bernard JACQUET

**SMCOM :**

M. Claude DUSSOUILLEZ  
Mme Jocelyne JOLIOT  
M. Guy MAGNIN-FEYSOT

**Communauté de Communes du Pays de Maïche :**

M. Constant CUCHE  
M. Dominique BERNARD

**Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs:**

Mme Odile BERTIN  
M. Claude GINDRE  
Mme Jeannine ROBBE

**Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :**

M. Benoît CIRESA

❖ **Membres suppléants (ayant voix délibérative en l'absence d'un titulaire) :**

**Membres suppléants : 1**

M. Jean-Michel TOURNIER est remplacé par M. Franck VILLEMAIN

**Membres ayant donné pouvoir : 1**

M. Henri TIROLE donne pouvoir à M. Constant CUCHE

❖ **Excusés :**

**Communauté de Communes du Grand Pontarlier :**

M. Gaston DROZ-VINCENT  
M. Raymond PERRIN

**Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :**

M. Daniel CASSARD  
Mme Catherine DONZELOT TETAZ

**SMCOM:**

M. Christian RATTE

**Communauté de Communes du Pays de Maïche:**

M. Jean-Michel TOURNIER  
M. Henri TIROLE

**Communauté de Communes du Plateau du Russey :**

M. Bernard PRETOT

**Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :**

Mme Francine BOUHELIER

❖ **Absents :**

**Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs:**

M. Didier PREVALET

**Communauté de Communes du Plateau du Russey :**

M. Christian FAIVRE

➤ **Présents sans voix délibérative :**

M. François BANDELIER  
Mme Marielle HENRIET  
M. Jean-Yves MEUTERLOS

**Diffusion :**

- membres titulaires et suppléants,
  - Président(e)s des adhérents,
  - Directeurs (rices) des services techniques des adhérents,
  - services techniques des adhérents,
  - agents PREVAL et SMCOM,
  - public.
- 

**ORDRE DU JOUR**

- Evaluation de la qualité du service PREVAL : document synthétique
- Bilan RCU : STT mise en service / bilan financier
- Compte-rendu visite injection urée – Objectif NOx à 80 mg
- Contrat achat matières 1.11
- Adhésion AD@T : précision délibération montant adhésion
- Point RH : point situation arrêt maladie
- Décision modificative
- Divers



Monsieur le Président	Désignation du secrétaire de séance : <u>Monsieur Constant CUCHE</u>
Monsieur le Président	Adoption de l'ordre du jour  Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	Adoption du compte-rendu et du procès-verbal du Conseil Syndical précédent  Pour : 24 Contre : 0 Abstentions:0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	Article L.5211-10 du CGCT Lecture des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Syndical Néant  Pour : - Contre : - Abstentions : -
Monsieur le Président	1- Délégation d'attributions-Article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités  Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	2- Composition commissions syndicales  Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité



Monsieur le Président	3- Etude technico-économique injection urée dans four  Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	4- Contrat GEMDOUBS 1.11 JRM  Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	5- Adhésion ADAT  Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	6- Décision modificative - Ouverture de crédits  Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	7- Convention TEPCv 2017 PREVAL – Pays du haut-Doubs  Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité

*Conformément à l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu du Conseil Syndical est affiché au siège du Syndicat à Pontarlier sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.*

Le Président,



Claude DUSSOUILLEZ